

L'INSTITUT MONTPELLIÉRAIN DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT DEVIENT UN CENTRE INTERNATIONAL UNESCO

La conférence générale des états membres de l'UNESCO vient d'approuver la création d'un centre international dédié à l'eau sur Montpellier. Une reconnaissance de taille pour la communauté des sciences de l'eau animée depuis 2015 par l'Institut montpelliérain de l'eau et de l'environnement (IM2E).



© Alain Desauter

Montpellier accueille le siège d'un pôle de compétitivité mondial dédié aux sciences de l'eau.

Créé en janvier 2015, l'Institut montpelliérain de l'eau et de l'environnement (IM2E) coordonne et anime la plus importante communauté nationale dans le domaine des sciences de l'eau. Elle rassemble plus de 400 scientifiques et 150 doctorants appartenant

à 15 unités de recherche.

Cette dynamique a été renforcée par le projet d'I-SITE MUSE puisque l'eau est au centre de ses trois enjeux : nourrir, soigner, protéger. Le soutien apporté par MUSE a ainsi permis de concrétiser l'ambition collective de la communauté

« eau » à Montpellier. Parmi les projets lancés dans ce contexte : la création d'un Centre international UNESCO approuvée le 18 novembre par la conférence générale des états membres de l'UNESCO à l'issue d'un long processus d'évaluation mené notamment par le Conseil du Programme Hydrologique International de l'UNESCO.

La création du Centre international UNESCO de Montpellier (le nom officiel est ICiReWaRD: International Center for Interdisciplinary Research on Water Systems Dynamics) est incontestablement une reconnaissance internationale du rôle de premier plan que joue la communauté montpelliéraine des sciences de l'eau. Le Centre, qui se positionnera comme l'un des plus importants au niveau mondial - par la diversité de ses thèmes de recherche et de formation et le rayonnement de ses équipes au Nord comme au Sud -, devrait décupler la visibilité et l'attractivité de cette communauté.

Il devrait également permettre de renforcer les partenariats scientifiques au Nord, en particulier à travers le réseau des Centres et des Chaires UNESCO du domaine de l'eau (la « Water Family ») et conforter les collaborations dans le domaine de la recherche et de la formation dans les pays du Sud et les régions vulnérables aux problèmes liés à l'eau (urbanisation rapide, pression démographique, effets attendus du changement climatique). Il pourrait aussi contribuer à attirer des étudiants et des scientifiques de haut niveau. ●

EN BREF

- Inondations : Episeine, service public pour la sensibilisation des populations aux inondations de la Seine et de la Marne en Ile-de-France, créé en 2018 à l'initiative de l'EPTB Seine Grands Lacs, se déploie désormais sur tout le territoire de la Seine et de la Marne franciliennes. <https://episeine.fr/>
- Préservation des milieux naturels : L'État, la Région Grand Est, l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et l'Agence Française pour la Biodiversité lancent un nouveau plan de préservation des milieux naturels rhénans, baptisé le Rhin vivant. Ce programme de territoire se construit autour d'objectifs ciblés : passer au stade de travaux sur des programmes ou des études réalisés ces dernières années (vieux Rhin, massif de Marckolsheim), relancer des dynamiques de projets sur des sites déjà présentés dans les années 1990 mais non encore mis en pratique, compléter les nombreuses opérations mises en œuvre depuis 25 ans, engager rapidement les premières opérations dans le

cadre d'un programme territorial « Rhin ». Le montant des investissements est estimé entre 50 et 80 millions d'€.

- Agence de l'eau Seine-Normandie : L'état des lieux 2019 de l'agence de l'eau Seine-Normandie révèle une augmentation de 8 % du nombre de cours d'eau « en bon état écologique », entre 2013 et 2018, malgré l'augmentation de la population du bassin Seine-Normandie. Les résultats montrent une baisse très nette de la pollution domestique grâce à la modernisation des stations d'épuration. Cependant la morphologie des rivières reste très altérée et des produits phytosanitaires sont omniprésents dans la très grande majorité des cours d'eau et eaux souterraines. Les experts estiment que si aucune nouvelle action de protection des eaux n'intervenait d'ici l'échéance de la DCE, le taux de masses d'eau en bon état chuterait à 18 % en 2027 pour 32 % aujourd'hui.